

Projet de résidence d'artiste

Château d'Espeyran

Appel à candidature

Préambule

Depuis 2010, le château d'Espeyran à Saint-Gilles géré par le Centre National du Microfilm et de la Numérisation (CNMN) accueille des artistes en résidence, grâce au soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC) et en collaboration avec l'association Curiositez. Les résidences sont conçues comme des projets de recherche, à la fois théoriques et appliqués, sur le domaine, son histoire, ses patrimoines (matériel et immatériel) ainsi que les enjeux de transitions écologiques liés au respect du vivant et inscrits au cœur de son projet scientifique, culturel et éducatif.

Le ou la résident.e est invité.e à poursuivre ses recherches personnelles de création, tout en les croisant avec le contexte du domaine. Le projet vise ainsi à proposer un regard nouveau- voire inattendu- et une approche singulière du ou des lieux, comprenant à la fois un château et ses communs du XIXe siècle, un centre de conservation d'archives et un parc paysager.

Le présent appel à candidature est ouvert aux artistes professionnels, tous domaines confondus, engagé.e.s dans un processus actuel de création.

Environnement et contexte d'accueil

Le domaine d'Espeyran est situé à 5km de la ville de Saint-Gilles.

Le Centre National du Microfilm et de la Numérisation

Le CNMN fait partie du Service interministériel des Archives de France consacré à la conservation des collections de microfilms de sécurité et des supports optiques numériques des archives nationales et territoriales.

En parallèle à ses missions au service du réseau des archives de France, il assure la conservation et la valorisation du riche patrimoine historique et archéologique du domaine d'Espeyran, notamment à destination des scolaires, via son service éducatif.

Le patrimoine d'Espeyran

Le domaine d'Espeyran propose un site culturel et naturel d'une grande diversité et reposant sur près de 27 siècles d'histoire : un parc paysager, un château XIXème et l'ensemble de son mobilier, un patrimoine équestre et un champ archéologique.

Terre de contraste, le domaine est d'un côté bordé par un bois peuplé de chêne inchangé depuis près de cinq siècles et inscrit traditionnellement dans un paysage de Costières. De l'autre côté, les marais laissent place à un paysage de Camargue, bordé par le canal du Rhône à Sète. Le parc de 13 hectares, ceinturé de terres agricoles, témoigne d'une nature maîtrisée propre aux jardins d'agrément. Bosquets, lisières, prairies engazonnées où se dressent cèdres centenaires, arbres de Judée, pins, ormes, chênes, savonnier offrent ainsi un écrin exceptionnel à un château.

Son environnement naturel et agricole de grande qualité fait ainsi d'Espeyran un bon exemple d'aménagement du territoire de Petite Camargue par les hommes et ce, depuis l'Antiquité. L'occupation constante du site depuis le VIe siècle avant J.-C. montre comment un territoire est adopté, transformé, aménagé et conditionné tout au long des siècles suivant les besoins et les usages des propriétaires en utilisant les ressources naturelles qui s'offre à eux : le Rhône, la terre, la faune et la flore. D'abord terres d'échanges par le développement d'un comptoir commercial à partir de la cité aujourd'hui disparue de Rhodanousia, Espeyran devient résidence des abbés de Saint-Gilles au Moyen-Âge, puis lieu de sociabilité pour les Sabatier d'Espeyran qui s'installent à la fin du XVIIIe siècle, développant également un domaine agricole où chasse, riziculture et élevage font autorité.

La famille reste propriétaire du site jusqu'en 1963, date à laquelle elle fait don de l'ensemble de son domaine aux Archives de France. Le château est aujourd'hui un parfait témoignage d'une époque, l'ensemble de la décoration étant inchangée depuis la fin du XIXe siècle, comme d'un mode de vie bourgeois. Véritable conservatoire du temps, le château s'étend sur près de 3000m², et est accompagné de communs, sellerie et remise à voitures qui complètent l'ensemble.

Tout le mobilier est resté en place depuis la fin du XIXe siècle : meubles, ustensiles de cuisine, objets de décoration, matériel de chasse, voitures hippomobiles, etc. Ce sont près de 5 000 objets (objets civils, religieux, de l'Antiquité au XXe siècle) qui constituent les collections du site, ainsi que près de 5 000 livres (romans, histoire, agriculture, histoire naturelle, élevage, etc).

Eco-acteur de la réserve de biosphère de Camargue

Depuis plusieurs années le château d'Espeyran est attentif à la protection de son environnement et souhaite être exemplaire sur ces questions en intégrant résolument le Vivant dans son projet de service. Ainsi, en 2021, il signe la charte des éco-acteurs de la réserve de biosphère de Camargue et en mars 2022 une Obligation Réelle Environnementale (ORE)¹.

La protection du Vivant c'est vraiment existentiel ! Mais comment agir au niveau individuel ou à l'échelle d'un service administratif ?

L'ORE donne un cadre juridique mais également symbolique. Elle représente l'engagement de toute l'équipe du château d'Espeyran. Au cœur même de son activité quotidienne de gestion des archives et de sa mission de protection et valorisation du patrimoine culturel, l'ORE ouvre un débat sur la manière d'envisager désormais nos métiers en lien avec le vivant.

Notre questionnement, quant au réchauffement climatique et au développement durable, traverse à la fois nos pratiques professionnelles comme notre existence même : dans quel monde voulons-nous vivre ? Dans cet esprit, cette ORE peut nous permettre de donner, très concrètement, un cadre pour repenser nos métiers et notre vie en s'obligeant envers le Vivant.

Les artistes sont invités à venir accompagner nos réflexions.

L'association Curiositez !

L'association Curiositez ! investit différents lieux patrimoniaux pour apporter aux équipes en place conseil & expertise dans les domaines de l'étude, de la gestion, de la médiation et de la valorisation. A Espeyran, elle a en charge la valorisation, l'amenant à développer et à faire vivre des ateliers de découverte du site comme des visites, destinés à tous les types de public.

Dans le cadre de la résidence, l'association constitue un appui pour la connaissance du site, sa documentation. Elle accompagne l'artiste dans la conception et la mise en œuvre des ateliers pédagogiques.

www.curiositez.fr

Flore César : 06 61 66 78 96

Le projet

Cette résidence a pour vocation le soutien à la création in-situ, en mettant à disposition de l'artiste un espace de travail, des espaces de monstration, du matériel, une aide financière ainsi qu'un accompagnement à la mise en relation avec les acteurs du territoire.

La création

Par imprégnation du site (son histoire, son patrimoine et, plus largement, les activités du domaine, son inscription dans un territoire et les personnes qui y vivent), la recherche artistique questionnera l'espace et le temps, leurs traces, visibles ou invisibles.

¹ <http://www.parc-camargue.fr/eco-acteurs-reserve-de-biosphere-camargue.html>
<https://acte.bio/2022/11/10/convention-dobligation-reelle-environnementale-ore/>

Les œuvres créées intégreront l'enjeu complexe des impacts environnementaux des processus et des matériaux utilisés, tout en interrogeant le rapport de l'homme au vivant.

La médiation

La résidence a pour ambition de favoriser l'élaboration de projets artistiques en lien avec la vie d'un territoire.

Des ateliers de pratique artistique, individuelle et collective, de découverte d'un processus de création seront proposés aux enfants et aux jeunes sur leur temps scolaire ou de loisir, en collaboration avec les équipes de l'éducation nationale et des structures sociales. Ces ateliers s'inscrivent dans une démarche de partage de l'expression artistique, incluant les habitants, au cours desquelles chaque personne a quelque chose d'unique à exprimer qui peut-être compris par tous.

La résidence s'inscrit non seulement au cœur du projet éducatif global du château, mais aussi au sein du projet éducatif local de la ville de Saint-Gilles en contribuant au volet « éducation artistique et culturelle ». L'artiste conduira notamment une série d'ateliers de pratique artistique avec deux à trois classes des établissements scolaires (maternelle au lycée, à définir ensemble) de Saint-Gilles ou des environs. Ces rencontres permettront de favoriser l'échange, l'approche sensible, l'ouverture des imaginaires ainsi que la transmission des savoirs. Le CNMN et l'association Curiositez se tiennent à la disposition de l'artiste pour la préparation et la mise en œuvre des ateliers.

Les classes accueillies sur le domaine travaillent sur des thématiques élaborées avec l'artiste et Curiositez. Celles-ci sont ensuite déclinées en ateliers conduits parallèlement par l'artiste et par Curiositez. Ainsi, pendant qu'une demi-classe participe à un atelier encadré par l'artiste, l'autre demi-classe est accueillie par Curiositez. Chaque classe est invitée à venir 2 jours sur le site pour conduire le projet, participant ainsi à 4 activités d'une demi-journée.

La valorisation

Des rencontres présentant le travail du ou de la résidente pourront être ouvertes au public et aux professionnels de l'art et de la culture de la région.

La restitution des recherches et la réalisation de la production artistique seront présentées au château d'Espéran, soit lors d'un événement spécialement consacré soit lors des rencontres autour de la biosphère (festival A.C.T.E. www.acte.bio), organisées en juin et septembre (Journées européennes du patrimoine JEP). L'artiste fournira en amont un texte de présentation de sa démarche et de son ou ses œuvres.

Déroulement

La résidence comprendra plusieurs temps :

- Prise de contact
 - o Exploration
 - o Immersion dans les problématiques à l'œuvre et les espaces pour concevoir le travail artistique
 - o Mise en place d'un planning prévisionnel
- Conception et réalisation (X mois présentiel, mais le nombre d'heures sur le site reste à répartir entre l'équipe du château et l'artiste)
 - o Travail de conception
 - o Travail de réalisation du / des œuvres
- Actions de médiation, durant l'année scolaire, X heures effectives d'atelier (nombre d'heures à définir) :
 - o les actions de médiation seront conçues avec l'association Curiositez et le service éducatif
 - o des thématiques pourront être définies
- Actions de valorisation :
 - o Installation de l'exposition ou de la restitution du travail

Modalités pratiques et financières

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet.

Comité de pilotage

L'opération « Résidence d'artiste à Espeyran » est organisée par la DRAC, le château d'Espeyran / CNMN et l'association Curiositez.

Conditions financières

Le budget est réparti de la manière suivante :

- Bourse à l'artiste : une bourse de 4000 € au total est attribuée à l'artiste pour son travail et l'accueil des classes. La somme sera réglée par l'association Curiositez sur présentation d'une ou plusieurs factures mais ne sera soldée qu'en fin de résidence (acomptes possibles).
- Matériel : le CNMN prendra en charge le matériel nécessaire pour la réalisation de la résidence (aide à la production, à l'équipement et au travail avec les publics)
- Valorisation : l'association Curiositez et le CNMN prendront à leur charge l'organisation des journées de valorisation auprès des scolaires et du grand public.
- Catalogue de la résidence

Contractualisation de la collaboration

Une convention de partenariat entre l'artiste, le CNMN et l'association Curiositez sera signée avant le commencement de la résidence.

Le dossier de réponse au présent appel à candidature devra être adressé pour le 13 février 2023 au plus tard par messagerie électronique ou plateforme de téléchargement

à henri-luc.camplo@culture.gouv.fr, philippe.vialard@culture.gouv.fr, flore.cesar@curiositez.fr

Il comprendra :

Nom de l'artiste, adresse, téléphone, mail, site, numéro Siret et d'URSSAF

Le permis B est recommandé

Présentation du travail de l'artiste

CV, actualités de sa création

Intitulé du projet

Le projet (intention, démarche, méthode, coopérations envisagées, réalisations...)